

# ETUDE DE DOCUMENTS SUR LA CONQUETE DE MADAGASCAR

**Activité :** Répondez à la question attribuée à votre groupe.

**Groupe A :** Dressez le portrait de Madagascar avant la conquête selon François de Mahy.

**Groupe B :** Racontez les différentes phases de la colonisation de Madagascar (celle de 1895 puis celle de 1896).

**Groupe C :** Selon la déclaration de Joseph Gallieni, présentez la société colonisée de Madagascar en 1897 (juste après la conquête).

**Durée :** 30-35 min

# La conquête de Madagascar

## (1) Les atouts de Madagascar

« Ce que Madagascar vous offre n'existe nulle part ailleurs. Le rivage offre à notre marine des abris, des rades, des ports les plus magnifiques du globe dans des conditions analogues à celles qui donnent aux arsenaux<sup>1</sup> de l'Angleterre une si grande supériorité sur les nôtres. Là vous avez une situation stratégique incomparable, nécessaire à la France pour la sau-

vegarde de son commerce, de sa marine marchande et militaire, de ses intérêts, de son prestige dans l'hémisphère sud. Là, vous avez un climat excellent, où les Européens peuvent vivre et travailler comme en Europe. »

- Discours du député réunionnais François de Mahy devant l'Assemblée nationale, 26 juillet 1885.
- 1. Flottes de guerre.



## (2) L'expédition de 1895

(Une du supplément illustré du *Petit Journal*, 2 juin 1895.)

En 1895, face au refus de la reine malgache Ranaivalona III d'accepter le protectorat de la France, cette dernière envoie un corps expéditionnaire d'environ 20 000 hommes à Madagascar. Composées de Français et de nombreux soldats des colonies, les troupes entament une marche jusqu'à la capitale Tananarive, qui est prise le 1<sup>er</sup> octobre.



## (3) Une affiche de 1895

(Affiche publicitaire pour le livre de H. Galli, *La Guerre à Madagascar*, 1895.)  
Le 1<sup>er</sup> octobre, le corps expéditionnaire français entre à Tananarive.  
En 1896, Madagascar est déclarée colonie française.

## (5) La répression des révoltes

*Un Français témoigne de la résistance malgache et de la répression.*

« Des actes de répression dans l'Imerina<sup>1</sup> eurent lieu le 5 mars 1896 : quatre unités mobiles de la compagnie Thévenin devaient cerner Manaritsoa qu'on prétendait être le refuge d'une bande de rebelles. Après le "cessez-le-feu", on continua de tirer et de charger à la baïonnette. La répression fut impitoyable.

[...] En novembre, je partis à Ambatomanga. Les abords du village étaient jalonnés de piquets sur-

montés de têtes. Les exécutions se faisaient presque journellement. De fait, il n'arrivait à Ambatomanga que des gens qu'on prenait, soi-disant, les armes à la main, et à qui on coupait la tête, sans interrogatoire et sans aucune forme de procès. [...] Maintenant, on voyait dans tout le pays en insurrection, des chefs de bande entraînant les populations. »

■ C. Savaron, *Mes Souvenirs à Madagascar, avant et après la conquête (1885-1898)*, 1932.

1. Région centrale de Madagascar.

## (4) Déclaration de Gallieni

*Nommé gouverneur de l'île en 1896, Joseph Gallieni fait arrêter la reine Ranaivalona III.*

« Aux habitants de l'Imerina<sup>1</sup> : Depuis que le Gouvernement de la République a déclaré Madagascar colonie française<sup>2</sup>, la royauté est devenue inutile. J'ai donc invité la Reine à abandonner ses fonctions [...].

Ces quelques mois qui viennent de s'écouler vous ont montré ce que voulaient dire ces mots : Madagascar, colonie française. Ils signifient : la France est désormais la seule souveraine à Madagascar et elle n'entend partager sa souveraineté avec personne [...]. Pour ramener la tranquillité et la prospérité dans le pays, nos braves soldats n'ont cessé de combattre jusqu'à ce jour avec le plus grand courage [...]. La France vous considère maintenant comme ses propres enfants. Elle ne veut que votre bien, et, tout en respectant vos mœurs et vos lois, elle veut vous faire participer peu à peu aux bienfaits de sa propre civilisation.

Votre devoir est de m'aider dans cette œuvre de pacification et de rénovation, que le Gouvernement de la République française m'a confiée. [...].

■ Fait à Tananarive, le 28 février 1897. »

1. Région centrale de Madagascar.
2. En 1896.

